OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PNUD

Au service des peuples et des nations

APPUI DU PNUD À LA RÉALISATION DE L'OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 10

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS AU SEIN DES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE

United Nations Development Programme

Ce document est soumis à une révision périodique.
Janvier 2016

Si vous souhaitez davantage d'informations, veuillez contacter :
sdgsupport@undp.org

DÉVELOPPEMENT DURABLE

En marche vers la prospérité mondiale, le bien-être humain et une planète saine

Au cours des deux dernières décennies, notre monde a assisté à d'importantes avancées en matière de développement humain. L'extrême pauvreté a considérablement reculé, l'accès à l'enseignement primaire et la situation sanitaire se sont améliorés et des progrès majeurs ont été enregistrés dans la promotion de l'égalité hommes-femmes et de l'emploi des femmes. La poursuite des Objectifs de développement du millénaire est l'un des vecteurs de ce progrès, permettant aux individus dans le monde d'améliorer leur vie et leurs perspectives futures. Mais en dépit de ces importantes avancées, l'extrême pauvreté n'en demeure pas moins encore maintenant un défi de taille : à l'échelle mondiale plus de 700 millions de personnes vivent avec moins de 1,90 dollar US PPP (en parité de pouvoir d'achat) par jour. Les inégalités sont soit en hausse soit ont tendance à s'aggraver, en particulier à l'intérieur des pays. Le chômage ainsi que les diverses formes d'emploi précaire sont très présents dans de nombreux pays, notamment chez les jeunes. Nos modes de consommation et de production non durables exploitent les écosystèmes au-delà de leurs limites, remettant en question leur capacité à assurer des services vitaux à la vie humaine et au développement et entravant l'auto-régénération écosystémique. Les chocs causés par l'instabilité macroéconomique, les catastrophes naturelles, la détérioration de l'environnement et les tensions sociopolitiques ont des répercussions négatives sur la vie de millions d'entre nous. Souvent, ces chocs retardent, voire inversent, le cours des progrès déjà accomplis dans la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelle nationale et internationale. La préservation des avancées réalisées et la résolution des défis auxquels le monde se heurte actuellement en termes de développement n'est pas réalisable en prenant des demi-mesures.

Nous nous trouvons face à un impératif pressant de renforcement du développement durable. Une vision de la voie à adopter est inscrite dans le nouveau programme de développement durable, dont l'objectif est de mettre un terme à la pauvreté, d'encourager la prospérité et le bien-être des peuples tout en sauvegardant l'environnement, d'ici à 2030. En tant qu'organe du développement des Nations Unies, le PNUD a un rôle clé à jouer dans le soutien des pays pour leur permettre de passer de la vision à la réalité : en mettant les pays sur la voie du développement durable, en gérant les risques, en renforçant la résilience et en encourageant la prospérité et le bien-être.

En prenant appui sur ses principales atouts - associant un vaste réseau dans plus de 170 pays et territoires, un rôle de coordinateur de premier rang au sein du système des Nations Unies pour le développement et enfin une capacité avérée de soutien aux initiatives de réduction de la pauvreté, des inégalités et de l'exclusion, mais aussi de protection des écosystèmes vitaux - le PNUD a exposé sa vision dans son Plan stratégique 2014-2017, centré sur la réalisation de la prochaine phase clé du développement : aider les pays à simultanément éradiquer la pauvreté et réduire considérablement les inégalités et l'exclusion. Certes ambitieuse, cette vision est cependant réalisable et il ne fait aucun doute qu'il est possible d'accomplir des progrès considérables pour éradiquer la pauvreté, réduire les inégalités et l'exclusion, et sauvegarder l'environnement.

Fidèle à cette vision, le PNUD collabore avec le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) à l'élaboration d'une stratégie d'appui effectif et cohérent connue sous l'acronyme « MAPS » (stratégie d'intégration, d'accélération et de soutien aux politiques) pour la mise en œuvre du nouveau programme de développement durable. Le volet *Intégration* de MAPS vise à susciter une prise de conscience auprès des acteurs concernés et à aider les États et les gouvernements à transposer le programme aux niveaux national et local afin de l'intégrer au niveau des plans, stratégies et budgets nationaux. Le volet *Accélération* a pour but d'encourager les États et aux gouvernements à accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), en fournissant des outils facilitant l'identification des entraves majeures à l'accélération des progrès et en se focalisant sur les objectifs de développement correspondant de plus près au contexte de chaque pays. Le volet *Soutien aux politiques* tend à fournir un appui politique coordonné et commun aux pays travaillant à la réalisation de leurs objectifs ODD. Dans cette perspective, le PNUD propose un ensemble intégré de services de soutien aux politiques, en cohérence avec les priorités de ses programmes. Ces services, tels que décrits dans le présent prospectus, couvrent une gamme étendue de domaines : réduction de la pauvreté, croissance inclusive et emploi productif, égalité des genres et autonomisation des femmes, VIH et santé, accès à l'eau et aux systèmes d'assainissement, adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets, accès à des énergies durables, gestion durable des écosystèmes terrestres, gouvernance des océans et promotion d'un modèle sociétal basé sur la paix et l''équité.

Fort de cet ensemble intégré de services d'appui à l'élaboration des politiques, le PNUD est dès aujourd'hui en mesure de soutenir ses pays partenaires dans la mise en œuvre effective d'un nouveau programme de développement et la concrétisation de la prospérité économique et du bien-être à long terme, tant dans une perspective humaine qu'environnementale.

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS AU SEIN DES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE

Pourquoi cela est-il important ?

- La distribution des richesses dans le monde n'a jamais été aussi inégale depuis les années 1940.[1] Les **inégalités de revenus et des richesses ont fortement augmenté dans de nombreux pays**, paralysant les initiatives visant à obtenir des résultats concrets en matière de développement, à accroître les opportunités et à renforcer les capacités des individus, en particulier les plus démunis. Entre 1990 et 2010 et sur un échantillon de 116 pays, l'on a constaté que les inégalités de revenus entre les ménages ont augmenté de 11 % dans les pays à revenu faible et intermédiaire.[2] Près de la moitié des richesses dans le monde appartiennent de nos jours à 1 % seulement de la population mondiale, ce qui représente 110 000 milliards de dollars américains, soit 65 fois la richesse totale dont dispose la moitié de la population mondiale la moins bien lotie.[3] De telles disparités de revenus et de richesses, associées à des moyens de subsistance précarisés, à la volatilité des marchés et à des services peu fiables, **renforcent le risque encouru par de nombreux individus de se voir reléguer en deçà du seuil de la pauvreté**.

- **En ce qui concerne une grande partie** de la population, **les inégalités représentent un frein aux progrès à accomplir dans les domaines de l'alimentation, de la santé et de l'éducation**, réduisant les capacités humaines nécessaires pour parvenir à une existence décente. Cet état de fait a également limité l'accès aux ressources économiques, sociales, environnementales et politiques ainsi que les opportunités qu'elles pourraient offrir. La progression des inégalités menace très certainement de compromettre les efforts mis en œuvre pour franchir les dernières étapes menant à l'éradication de la pauvreté extrême et de la faim.

- **Les inégalités s'inscrivent en opposition avec les principes fondamentaux de la justice sociale**, notamment la notion consacrée par l'Article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme selon laquelle « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. »[4] En adoptant en septembre 2015 le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les dirigeants du monde se sont engagés à lutter contre les inégalités au sein des pays et d'un pays à l'autre.

- Le **creusement des inégalités peut accroître les tensions politiques et sociales**, et dans certains cas provoquer des conflits et de l'instabilité. Les niveaux de risques et la vulnérabilité systémique qui en résultent nuisent à l'essor économique, aux initiatives de réduction de la pauvreté, à la santé et à la mobilité sociale. Ils ont des répercussions négatives en termes de gouvernances et vis-à-vis des institutions démocratiques. L'élargissement des inégalités a des implications majeures pour la croissance économique et la stabilité macroéconomique. Ceci peut entraîner le risque d'une appropriation élitiste des pouvoirs politiques et décisionnels, aux mains d'une poignée d'individus, d'une exploitation du dispositif de défense des droits de l'homme, d'une instabilité économique et politique menant à une réduction des investissements et à une possibilité de déclenchement de crises.[5]

- **La présence de fortes inégalités nuit à la croissance économique** en remettant en question la capacité des ménages à faibles revenus de préserver leur accès à la santé et à l'accumulation du capital humain et matériel.[6] À titre d'exemple, les conséquences peuvent être un sous-investissement dans l'éducation, les enfants démunis n'ayant pas d'autre choix que de fréquenter des écoles dont les performances sont inférieures et possédant moins de chance de faire des études secondaires. Par conséquent, la productivité du travail peut se révéler inférieure à ce qu'elle aurait été sur fond d'environnement plus équitable. Selon la même logique, les pays pâtissant de niveaux plus importants d'inégalités de revenus sont plus exposés à subir des niveaux de mobilité sociale plus faibles entre les générations, les ressources des parents constituant un facteur déterminant des ressources des enfants.[7] La concentration accrue des revenus présente également le risque de réduire la demande globale et de mettre un frein à la croissance, les individus dotés d'importantes ressources ne dépensant proportionnellement qu'une fraction plus réduite de leurs revenus par rapport aux catégories à revenus intermédiaires et faibles.[8]

- Les **inégalités de performances, notamment les inégalités de revenus, jouent un rôle déterminant dans l'évolution du bien-être humain**. Le lien puissant, qui existe entre les inégalités de revenus et les inégalités en matière d'alimentation, de santé et d'éducation[9] confirme cette constatation. De plus, lorsque les élites privilégiées exercent un contrôle et une influence politiques indus, et lorsque ce type d'influence a des répercussions sur l'accès aux ressources, par exemple, alors les inégalités de revenus mettent en danger la vie économique, politique et sociale des moins privilégiés et limite leurs facultés d'assurer leur bien-être.[10] Bien qu'un certain niveau d'inégalités demeure plutôt souhaitable au sein des économies de marché dans la mesure où il joue le rôle d'incitation qui suscite chez les individus un désir d'améliorer leurs performances, d'économiser et d'investir pour assurer son avenir, la croissance des inégalités des revenus et des richesses constitue, à l'inverse, une préoccupation.

- Les **inégalités sont multidimensionnelles et ne se rapportent pas aux seuls revenus et niveaux de richesse**. Un centrage excessif sur les inégalités de revenus ou de richesse ne peut être à la base d'inégalités au niveau de la qualité de vie. **Des inégalités des chances** est présente dans l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire, l'emploi, le logement, les services de santé, l'accès à la justice et les ressources économiques. Ce type d'inégalités

peut être **horizontal au sein de groupes ou vertical lorsqu'il n'est pas lié à des distinctions associées aux groupes**. Les diverses formes de discrimination contre certains groupes en particulier peuvent porter sur un nombre élevé d'individus affectés par de multiples formes de discriminations multiples et croisées qui produisent et reproduisent des inégalités profondes d'une génération à l'autre. Nombreux sont ceux parmi les plus exclus, démunis et discriminés au sein des diverses populations qui se trouvent potentiellement confrontés à une discrimination enracinée, qui se manifeste dans les textes de lois, les politiques et les pratiques courantes. Il est essentiel de prendre acte des aspirations désireuses de soutenir l'égalité formelle – sous la forme de l'égalité procédurale – , ainsi que l'égalité factuelle, qui requiert une évolution vers une égalité des chances et des résultats, notamment par le biais d'investissements ou de mesures complémentaires tenant compte des différences, des inégalités et des désavantages structurels.

- **Les processus d'exclusion sociale**, impulsés par de multiples facteurs économiques, sociaux, politiques et culturels, **jouent un rôle majeur dans la perpétuation des inégalités** de performances et de chances. L'exclusion sociale consiste pour de nombreux individus – notamment les personnes pauvres en milieu urbain et rural, les peuples autochtones, les minorités ethniques ou sexuelles, les individus vivant avec des handicaps ou le virus du VIH, les migrants et les réfugiés, en particulier ceux dont le statut juridique est fragile, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, les femmes et les jeunes –, en la négation de leurs droits, de leurs chances et de leurs capacités à améliorer leur existence. Plus précisément, maints facteurs d'exclusion sociale tels que la stigmatisation, la discrimination, la criminalisation et la marginalisation, limitent l'accès aux services de traitement du VIH, de santé et aux autres services de base, augmentant les risques sanitaires pour la plupart des individus vulnérables, tels que les hommes dont les partenaires sexuels sont des hommes, les transsexuels et les professionnels du sexe.

- **Les inégalités de résultats semblent particulièrement persistantes pour des groupes ou des individus spécifiques**, notamment ceux qui sont désavantagés et marginalisés au sein d'une même population (les femmes, les minorités, les jeunes, etc.), ce qui indique que les facteurs liés aux préjugés et à la discrimination continuent puissamment de renforcer et de reproduire les inégalités.[11] La part inégale des responsabilités familiales non rémunérées, prises en charge par les femmes, créée des inégalités fondées sur le genre au sein du marché du travail, ce qui *de facto* crée une structuration partiale des systèmes de protection sociale débouchant ensuite sur un accès, une couverture et une offre de protection sociale inégaux du point de vue des femmes.[12] Les inégalités au sein des ménages concernant le travail, les revenus et la richesse peuvent créer des différences au sein des ménages en termes de niveau de pauvreté. Cependant, il est encore difficile de différencier les niveaux de pauvreté au sein des ménages eux mêmes car les mesures actuelles de lutte contre la pauvreté reposent sur les données afférentes aux revenus et à la consommation, relevées précisément au niveau des foyers.

- Dans le monde en développement, l'entrepreneuriat féminin représente une importante source à exploiter d'innovations, de création d'emplois et de croissance économique. Les femmes entrepreneurs, au même titre que leurs homologues masculins, sont influencées par le contexte économique général dans lequel elles évoluent. Cependant, **les institutions formelles ou le contexte culturel créent des obstacles supplémentaires pour les femmes, rendant ainsi plus difficile la création ou l'expansion d'une entreprise**. Les obstacles à l'entrepreneuriat féminin sont divers : Les femmes sont confrontées à des obstacles plus importants en ce qui concerne l'accès au crédit, à la formation, aux réseaux et aux informations, ainsi qu'à des contraintes juridiques et politiques.[13] Un développement économique local (LED – Local Economic Development) fondé sur une approche territoriale peut résoudre les difficultés dues

à l'intensification de la compétition mondiale, à la mobilité des populations, aux avancées technologiques et aux différences et déséquilibres géographiques conséquents, en encourageant un développement socioéconomique centré sur les populations exclues et marginalisées.

- **Les pandémies telles que le VIH, la tuberculose, le paludisme et les maladies tropicales négligées (MTN) touchent de façon disproportionnée les individus démunis et marginalisés** et ont des répercussions négatives sur la santé et la productivité des adultes. Le poids socioéconomique des maladies non transmissibles (MNT) au sein des populations pauvres est également en progression rapide. On estime ainsi que les pertes cumulées en termes de production économique des PRMI en conséquence des MNT pourraient excéder 20 000 milliards de dollars US d'ici à 2030.[14] Le coût des soins médicaux dans les pays à revenu moyen et inférieur (PRMI) constitue souvent des frais à la charge des patients, qui détournent les revenus des ménages de l'accumulation d'actifs, de l'éducation et de la sécurité alimentaire. En l'absence de soins de santé et de protection sociale efficaces et abordables, les ménages peuvent faire face à un endettement accru et/ou liquider des actifs produisant des revenus pour faire face aux coûts des soins de santé. Sur le plan mondial, les déboursements directs consacrés à la santé ont pour effet d'appauvrir près de 150 millions d'individus par an.[15]

- Les migrations internationales et internes peuvent constituer des stratégies clés pour les individus, les ménages et les communautés pour réduire les inégalités et augmenter le niveau du développement humain. Les migrations sont souvent le fait d'une stratégie d'adaptation pouvant déboucher sur de très importants gains en termes de revenus, ainsi que sur une amélioration des perspectives des migrants en matière d'éducation et de santé.[16] La contribution apportée par les migrants au travers de transferts de connaissances, d'investissements, et de paiements peut également contribuer au développement des communautés et des pays, et par la même faire décroître la pauvreté et les inégalités. Cependant, les **migrations peuvent dans le même temps exacerber les inégalités existantes** si les populations pauvres sont dans une situation de confinement et ne peuvent exploiter le potentiel positif des migrations. En particulier lorsqu'ils se trouvent dans une situation vulnérable, les migrants peuvent ne pas disposer des moyens suffisants pour défendre leurs droits ou rechercher la protection de représentants formels ou informels de la justice et des institutions nationales de défenses de droits de l'homme. En 2013, près de la moitié des 232 millions de migrants internationaux estimés dans le monde étaient des femmes.[17] Les femmes surtout sont confrontées à des difficultés concernant les migrations irrégulières et présentent une vulnérabilité aux trafics et aux abus. En raison de facteurs tels que les stéréotypes liés au genre, la force de travail des femmes a tendance à se concentrer sur le secteur des services, qui possède des niveaux d'emploi non officialisé plus élevés, distribue des salaires inférieurs par rapport aux hommes bien qu'à qualifications et à responsabilités égales. Par voie de conséquence, les femmes disposent de ce fait d'un accès limité aux système social et juridique.[18]

- **Les inégalités géographiques et territoriales sont importantes et en progression**, et il existe des disparités entre les zones rurales et urbaines, ainsi qu'entre les régions géographiquement avantagées et désavantagées. Dans les régions en développement, il existe par exemple un écart de 31 points de pourcentage entre les zones rurales et urbaines au niveau du nombre de naissances assistées par le personnel de santé qualifié.[19] Les inégalités territoriales peuvent largement contribuer aux inégalités globales au sein des différents pays, en particulier dans le cadre de divisions raciales ou ethniques. De surcroît, les inégalités géographiques peuvent avoir des répercussions disproportionnées sur les territoires en présence de catastrophes naturelles ou de crises.

- **Le commerce international peut jouer un rôle important dans l'amélioration du niveau de développement humain** et la réduction durable de la pauvreté grâce à l'expansion des marchés, la hausse de la productivité et l'accélération des transferts de technologie, notamment lorsqu'il tient compte des impacts sanitaires. **Les écarts de capacité de production, le manque de diversification à l'export, une gouvernance économique défaillante et des contraintes institutionnelles** sont autant d'obstacles à une intégration complète à l'économie mondiale dans de nombreux pays en développement, en particulier dans les pays les moins développés (PMA). En 2013, l'exportation de marchandises par les PMA représentait 1,1 % seulement du commerce mondial.[20] De plus, **les coûts élevés des échanges, les politiques commerciales protectionnistes et les autres barrières commerciales font obstacle à la réalisation du potentiel commercial de nombreux pays parmi les plus pauvres**, en opérant leur exclusion des marchés internationaux par les prix. Les pays lointains, ne disposant pas d'une façade maritime et dont l'économie est limitée sont ainsi marginalisés par les coûts des échanges reflétant leur position géographique et non leurs capacités.[21] Les coûts des échanges sont également supportés de façon disproportionnellement élevée par les petites et moyennes entreprises. Ces entreprises restent néanmoins un vecteur clé de croissance et de création d'emploi et offrent une porte de sortie de la pauvreté.

- **Répercussions des politiques commerciales sur l'autonomisation économique et le bien-être des femmes**. Du fait que les femmes et les hommes jouent des rôles économiques et sociaux distincts et qu'ils accèdent aux ressources et les contrôlent différemment en raison de facteurs économiques, politiques et socioculturels, l'effet de la politique commerciale sur leurs activités socioéconomiques a tendance à être différent.[22] Les femmes sont plus exposées à subir l'impact des effets négatifs de la libéralisation du commerce et à faire face à de plus grandes difficultés que les hommes quand il s'agit de bénéficier d'opportunités d'offres commerciales. Ceci est imputable à des manifestations de partialité fondées sur le genre dans l'éducation et la formation, à des inégalités de genre dans la distribution des revenus et la maîtrise des ressources, ainsi qu'à un accès inégal aux intrants productifs tels que le crédit, la terre et la technologie, ce qui donne lieu à de sérieuses disparités fondées sur le sexe dans la distribution des activités professionnelles.[23] Alors que les hommes et les femmes sont affectés différemment par les politiques commerciales, les inégalités dues au genre se répercutent à leur tour sur les résultats des politiques économiques et la croissance économique. Les expériences récentes de la libéralisation des échanges et leur impact sur les égalités de genre plaident ardemment en faveur de la nécessité d'intégrer les perspectives de genre dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique commerciale globale.[24]

- Dans un monde confronté à une **raréfaction des ressources financières** et à des **défis sans cesse accrus en matière de développement**, la plupart des pays la plupart du temps peinent à mettre en œuvre des stratégies de développement transformateur et durable. Selon les estimations, les besoins en investissements pour mettre en œuvre les ODD au sein des pays en développement se situent entre 3 300 et 4 500 milliards de dollars par an, et portent principalement sur les infrastructures de base, la sécurité alimentaire, l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets, la santé et l'éducation.[25] Dans le même temps, le développement et l'intégration des marchés des capitaux ont élargi le spectre des choix disponibles pour répondre aux besoins d'investissements en matière de développement durable. Ainsi, de nouvelles opportunités émergent pour mobiliser, rassembler et optimiser l'utilisation des ressources et ainsi relever ces défis du développement et mieux gérer les risques y afférents. Assurer l'accès de tous les pays - en particulier ceux classés parmi les plus pauvres et les plus vulnérables – aux opportunités de financement existantes est au cœur de la réduction des inégalités entre les pays, la croissance inclusive et essentielle à la mise en œuvre du développement durable.

Malgré les nombreuses difficultés auxquelles faire face pour résoudre la question des inégalités, un certain optimisme reste de mise. Il est désormais possible de mettre un terme aux inégalités croissantes et de les inverser et d'éradiquer l'extrême pauvreté. Il existe davantage de possibilités pour une représentation et une participation que jamais auparavant, un nombre croissant de pays s'acheminant vers la mise en place de systèmes de représentation démocratiques et accédant à la demande accrue de la population. Les connaissances et les expériences innovantes rendent également possible la poursuite simultanée de la croissance économique, de la durabilité environnementale et de l'égalité sociale. La mise à profit de cette dynamique, associée à la mise en place de mesures visant à réduire les risques et éviter les pertes des avantages gagnés lors de la survenue de crises, constituera l'un des plus vastes chantiers du développement dans les décennies à venir. Les chances de réussite reposeront sur la découverte de moyens choisis pour lutter contre la pauvreté et les inégalités, pour améliorer l'inclusion et réduire les conflits, en veillant à ne pas infliger des dommages irréversibles sur l'environnement.

Les inégalités - En bref

PNUD
Au service des peuples et des nations

Des inégalités de revenus

Les **8 %** les plus riches gagnent la moitié du total des revenus dans le monde

Près de la moitié des richesses dans le monde est désormais détenue par seulement **1 %** de la population mondiale, ce qui représente 65 fois la richesse totale dont dispose la moitié de la population mondiale la plus démunie

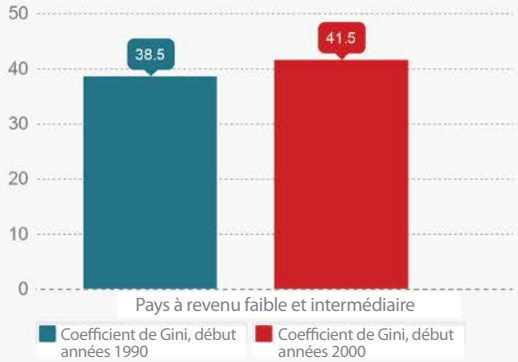

Entre 1990 et 2010 et sur un échantillon de 116 pays, les inégalités de revenus entre les ménages ont augmenté de **11 %** dans les pays en développement

Une majorité écrasante des ménages dans les pays en développement, soit plus de **75 %** de la population, vit dans une société où la distribution des revenus est plus inégale que dans les années 1990

Des inégalités des chances

Des inégalités des chances existent au niveau de l'éducation, de la santé, de la l'alimentation, de l'emploi, du logement, de l'accès à la justice et des ressources économiques

Dans les régions en développement, il existe un écart de **31** points de pourcentage dans le nombre de naissances assistées par un personnel de santé qualifié entre les zones rurales et urbaines

Sur le plan mondial, les déboursements directs consacrés à la santé contraignent près de **150** millions d'individus par an à s'appauvrir

L'exclusion sociale joue un rôle majeur dans la persistance des inégalités de résultats et d'opportunités

Pour de vastes groupes d'individus, le genre, la situation économique, l'implantation géographique et l'appartenance ethnique constituent des obstacles à la sortie de la pauvreté et à l'accès aux services de base

Les inégalités des chances exacerbent la pauvreté et réduisent la mobilité sociale

Le commerce international peut jouer un rôle important dans la mise à disposition de ressources, pour améliorer le niveau de développement humain et aboutir à la réduction durable de la pauvreté

L'accès aux opportunités de financement, notamment pour les pays les plus pauvres et vulnérables, est essentiel à la croissance inclusive et à réduction de la pauvreté

Selon les estimations, les investissements nécessaires pour mettre en œuvre les ODD au sein des pays en développement se situeraient entre **3 300** et **4 500** milliards de dollars US par an

Que faisons-nous ?

Le PNUD assiste les pays participant au programme au niveau de l'élaboration et de l'application de politiques de développement durable axées sur la croissance inclusive. La force du PNUD réside dans son vaste réseau national – une présence dans **plus de 170 pays et territoires, un rôle de coordinateur de premier rang au sein du système des Nations Unies pour le développement et une capacité avérée de soutien aux initiatives de réduction de la pauvreté, des inégalités et de l'exclusion, mais aussi de protection des écosystèmes vitaux**. Le PNUD est un partenaire responsable et fédérateur qui possède des homologues à l'échelle nationale, au rang desquels les gouvernements et la société civile. Nous accordons un rôle prépondérant à la participation citoyenne et facilitons l'engagement et le dialogue avec les parties prenantes dans le but d'élaborer des politiques stratégiques inclusives et de favoriser la création de sociétés inclusives. À travers l'application ses normes environnementales et sociales et ses mécanismes de reddition de comptes associés, le PNUD assure également la mise en place de garanties appropriées sur l'ensemble de ses programmes dans le but d'éviter, de gérer et de limiter tout éventuel préjudice que pourraient éventuellement subir les individus et l'environnement. Notre combat contre les inégalités est totalement en phase avec l'**ODD 10 consistant à réduire les inégalités au sein des pays et d'un pays à l'autre**, ainsi qu'avec les diverses facettes pertinentes des autres objectifs du millénaire. En partenariat avec un bon nombre d'acteurs, nous offrons les services suivants aux pays participant à notre programme :

- **Nous aidons les pays à améliorer l'élaboration et l'application efficace de leurs stratégies, politiques de développement et interventions dans le cadre du programme à l'échelle nationale et infranationale**, pour assurer que la croissance inclusive stimule une transformation économique structurelle permettant d'atteindre les marginalisés et de réduire de façon significative les inégalités vis-à-vis de la santé, de la pauvreté et les risques y afférents. Nous travaillons avec les gouvernements au niveau national et infranational à **la création d'outils analytiques, de cadres politiques, de méthodes de financement et de systèmes de gestion des connaissances** pour définir une planification stratégique intégrée favorisant un développement plus équilibré et inclusif.

- Nous œuvrons en faveur **de modalités efficaces, transparentes et responsables de gouvernance intersectorielle et à plusieurs niveaux en réponse aux besoins de tous** en général et des plus démunis et marginalisés en particulier. Cela implique le renforcement des capacités des gouvernements nationaux et infranationaux et d'autres parties prenantes, pour aborder plus efficacement les déterminants sociaux des inégalités, notamment en ayant recours à des mécanismes de gouvernance renforcés.

- Nous offrons une assistance technique **portant sur l'évaluation de l'impact des politiques budgétaires et sociales sur la pauvreté et les inégalités**. Le PNUD apporte son appui à ses pays partenaires au niveau de la progression des réformes budgétaires qui contribuent à la réduction des inégalités par le biais d'exercices de microsimulation budgétaire qui analysent et illustrent les impacts des interventions de politique sociale et budgétaire sur les plus démunis et vulnérables.

- Nous aidons nos partenaires à mettre en place et en œuvre **des garanties sociales et environnementales ainsi que des mécanismes de plaintes et de griefs solides**, -autant d'outils d'intégration des droits humains, de l'égalité de genre et d'une vision durable de l'environnement à la planification et à la mise en œuvre du développement. Ces mécanismes sont conçus pour assurer aux communautés une représentation au niveau de la prise de décision et faire en sorte que les populations vulnérables et les ressources naturelles soient protégées contre toute forme d'exploitation et tout éventuel préjudice non intentionnel. Le PNUD apporte ce type d'appui sous la forme d'une évaluation et d'un renforcement des politiques, des lois et réglementations pertinentes, du renforcement des capacités de mise en œuvre et de suivi des garanties, d'un engagement et d'un dialogue avec des parties prenantes, d'une évaluation des points forts et des écueils associés aux mécanismes de plaintes et griefs nationaux et/ou sectoriels, ainsi que du renforcement des mécanismes de plainte et griefs, en améliorant la transparence, l'accessibilité, la crédibilité et les capacités des institutions locales et nationales.

- Nous appuyons les initiatives menées par les pays pour **refondre les lois et politiques qui renforcent la stigmatisation et la discrimination et augmentent les inégalités et l'exclusion**. Cette approche implique une réforme des cadres juridique, politique et réglementaire qui persistent à compromettre la réactivité de nombreux pays vis-à-vis du sida et en matière de santé. Plus précisément, une criminalisation importante de la transmission du sida, l'existence de lois qui stigmatisent les travailleurs du sexe, l'utilisation de drogues et le sexe entre hommes, ainsi que de lois et de politiques limitant l'accès à des médicaments abordables ou compromettant l'égalité pour les femmes et garantissant la protection des enfants sont susceptibles d'accroître la vulnérabilité au virus du VIH et de faire obstacle à la prévention du VIH et à son traitement.

- Nous soutenons **la conception, l'expansion et la mise en œuvre de systèmes de protection sociale** centrés sur les individus et sur une approche basée sur les droits de l'homme et sur les piliers que constituent l'inclusivité et l'exhaustivité. Nous œuvrons également en faveur de l'institutionnalisation d'une approche systémique de la protection sociale qui tendrait vers de réponses mieux coordonnées et harmonisées dans le contexte de la pauvreté, des inégalités sanitaires, de la vulnérabilité et de l'exclusion. De plus, nous appuyons les efforts que déploient nos partenaires nationaux pour accroître la sensibilité à la problématique du genre des mesures de protection sociale.

- Nous aidons nos pays partenaires dans l'élaboration d'un **programme efficace de gouvernance locale et de développement local (GLDL)** et soutenons tout un ensemble d'initiatives dans des contextes divers (environnements rural, urbain, stable et en contexte de crise). Une gouvernance locale efficace est essentielle à la réduction des inégalités sous toutes ses formes et au renforcement des relations entre les populations et les institutions publiques. L'approche du PNUD se fonde sur un processus GLDL impliquant un apport d'intrants clés exhaustifs et harmonisés au niveau des systèmes de gouvernance locale : il s'agit de favoriser la responsabilisation démocratique, de renforcer l'état de droit et la sécurité, d'améliorer les capacités administratives vis-à-vis de la gestion du développement et de la fourniture de services, d'accroître les ressources et l'autonomisation fiscales, d'organiser la collecte et la gestion des informations géographiques et d'accélérer la constitution du capital social.

- Nous souhaitons contribuer à la réduction des probabilités de conflit en assurant la **promotion de la cohésion sociale et l'autonomisation des nations et des communautés afin de résoudre les inégalités**, et de leur permettre de devenir plus inclusives et résilientes vis-à-vis des chocs tant externes qu'internes. Notre vision est de fournir un appui sur mesure en faveur du développement de capacités de gouvernance clés à l'échelle nationale et locale, - capacités indispensables pour aider les pays à s'affranchie des conflits, et à emprunter le chemin menant à la non-violence. Le PNUD propose également un support complémentaire aux initiatives politiques et diplomatiques au sens large, au niveau de la résolution des conflits et de la médiation en cas de conflit en proposant une analyse stratégique à la communauté internationale, au système des Nations Unies, aux gouvernements et aux partenaires de la société civile ainsi qu'en soutenant leurs choix politiques et programmes.

- Nous appuyons les pays touchés par des crises en mettant en avant le **respect des droits de l'homme et les recours existants en cas de violation des droits de l'homme**. C'est notre approche de la programmation du développement fondée sur les droits de l'homme, principe de l'engagement mondial du PNUD, qui permet de renforcer les capacités tant des responsables que des détenteurs de droits ainsi que de mieux comprendre la situation des groupes et des individus victimes d'exclusion et de marginalisation. Elle facilite ainsi l'analyse des dynamiques de pouvoirs complexes et la compréhension des causes fondamentales de la discrimination et des inégalités structurelles. Le PNUD apporte également son appui aux systèmes nationaux dans la promotion et la protection des droits humains, en particulier au travers de plus d'une centaines d'institutions nationales de défenses des droits de l'homme, d'organes de promotion de l'égalité des sexes et d'autres institutions et organes de contrôle indépendants en vue de développer leurs capacités et le rôle des INDH en tant que piliers des systèmes nationaux des droits de l'homme.

- **Nous encourageons une croissance inclusive et durable des marchés** grâce à l'intégration du développement, de l'expansion, d'une dynamique écologique et de réduction des risques au niveau des chaînes de valeur nationale et régionale des secteurs clés de la subsistance et de la création d'emploi tels que l'agroalimentaire, le tourisme, les énergies renouvelables, la vente au détail, le secteur minier et les grands projets d'investissement.

- Nous soutenons les pays participant au programme dans leurs initiatives de **renforcement de leurs capacités et de création d'opportunités d'emplois décents** destinées aux groupes désavantagés, notamment les femmes et les jeunes. Notre appui porte également sur l'élaboration et la mise en place des cadres institutionnels, législatifs et politiques et sur la suppression des barrières structurelles auxquels font face les groupes démunis et désavantagés sur le marché du travail.

- Nous appuyons les pays du programme dans les efforts qu'ils déploient pour créer des emplois en **aidant les producteurs favorables à la biodiversité à accéder à de nouveaux marchés**, en **encourageant les initiatives du tourisme vert** qui engrangent des revenus pour les communautés locales et en soutenant les moyens de subsistance basés sur les récoltes durables ainsi que les accords d'accès et de partage des avantages portant sur les ressources génétiques. Nous prônons le respect des droits fonciers, la gestion et l'expansion efficaces des zones protégées et les projets de réhabilitation à grande échelle pour renforcer les moyens de subsistance et améliorer les revenus et les opportunités d'emploi issus du tourisme. Nous travaillons également aux côtés de nos partenaires pour assurer une gouvernance des ressources nationales respectueuse de l'égalité des genres et notamment la pleine participation des femmes au processus de décision concernant l'utilisation, la gestion et la protection des ressources nationales.

- **Nous encourageons les partenariats avec le secteur privé** sous la forme de nombreux programmes, notamment l'Initiative africaine pour les marchés inclusifs, en vue d'assurer la promotion de marchés durables inclusifs, nous générons des revenus fiscaux pour financer les infrastructures socioéconomiques de base, la promotion de la santé et des droits humains et la mise en place de nouvelles solutions innovantes pour relever les défis du développement. Le PNUD participe à la promotion et au développement des capacités pour la mise en œuvre des Principes directeurs de l'ONU sur les droits de l'homme et le commerce, en particulier dans les secteurs stratégiques tels que les industries extractives afin de contribuer à l'avènement d'activités économiques responsables assurant des avantages sociaux entre autres pour les communautés locales. Le PNUD œuvre en faveur d'un développement économique local inclusif, facilitant les partenariats publics-privés et les espaces participatifs, permettant un engagement des parties prenantes capable d'améliorer leur capacité à instituer des stratégies, des programmes et des dispositifs de gouvernance en faveur du développement local en réponse aux besoins de tous les participants, et à instiller l'avancement du développement durable en particulier au profit des pauvres et des victimes de l'exclusion.

- **Nous appuyons les initiatives de développement de l'entrepreneuriat** sous la forme de dispositifs de formation, de création et d'expansion des petites entreprises, et d'acquisition de compétences commerciales. Ces initiatives visent à créer un cadre institutionnel favorable à l'implantation de petites, moyennes et microentreprises (PMME), en particulier dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre (à faible productivité) au sein desquels les populations pauvres sont fortement représentées. Nous aidons les femmes entrepreneurs à dépasser les barrières institutionnelles et culturelles ralentissant la création d'entreprises et leur contribution à la croissance économique et au développement.

- Nous soutenons les pays dans **l'élaboration et la mise en œuvre de politiques nationales polyvalentes et de cadres institutionnels des migrations**, intégrant le renforcement des capacités des gouvernements à prendre en compte les migrations dans leurs stratégies et plans de développement régionaux, nationaux et infranationaux.

Nous travaillons également avec les communautés d'accueil et de réintégration pour se concerter sur les facteurs locaux de migration et les causes fondamentales de déplacement (d'ordre économique, social, politique ou environnemental) en exploitant le potentiel que représentent les migrations pour le développement local durable et en prenant en charge les impacts de l'immigration, de l'émigration, des migrations internes et des déplacements.

- Nous soutenons l'effort des pays, a fortiori des PMA, **pour mettre à profit les opportunités commerciales en faveur de la croissance inclusive**, par un engagement à l'échelle mondiale, nationale et régionale. À l'échelle mondiale, le PNUD plaide en faveur d'un système équitable et ouvert d'échanges commerciaux multilatéraux prenant en considération les besoins spécifiques des économies en développement. Nous soutenons l'intégration régionale et les stratégies de développement du commerce régional pour renforcer la croissance durable et équitable. Le PNUD soutient également l'intégration des politiques à l'échelle nationale, permettant aux pays en développement - dont les PMA - d'intégrer des politiques commerciales favorables aux plus démunis et pour la santé dans les stratégies de développement. Pour relever ces défis, il participe à l'identification des lacunes des capacités commerciales et à leur résolution.

- Nous offrons une **assistance stratégique en favorisant les investissements dans les technologies, pratiques et entreprises vertes** qui ouvrent la voie vers un développement plus inclusif et durable. Nous œuvrons avec les pays à l'élaboration de solutions financières dans les domaines suivants : gestion durable des biens et services écosystémiques, amélioration de la gouvernance de l'eau et des océans, intensification de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets, énergie durable, abordable et propre et gestion des produits chimiques et des déchets. Pour y parvenir, le PNUD apporte son soutien à un réseau de partenaires nationaux pour leur permettre de programmer, d'accéder, de rendre disponibles, de diversifier, d'accélérer et de répartir un ensemble de fonds verticaux consacrés à l'environnement : le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds multilatéral (FML) et le Fonds d'adaptation (FA), le Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal et des fonds fiduciaires multidonateurs gérés par le système des Nations Unies tels que le Programme ONU-REDD et le Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD, et enfin pour associer ces financements à d'autres sources de financement public et privé. Ce type de financement vise à développer les capacités, à lever les barrières politiques et réglementaires et à favoriser l'expansion des secteurs écologiques pour renforcer la résilience et réduire la pauvreté et les inégalités.

LE PNUD EN ACTION

Protection sociale

Grâce au concours du PNUD, près de 75 pays ont obtenu des résultats positifs au niveau de la défense de la **protection sociale des groupes vulnérables et victimes de discriminations**. Pendant la seule année 2013, 15 millions d'individus ont bénéficié de mesures d'une protection sociale dans 72 pays. Parmi les résultats obtenus, citons le renforcement des capacités des gouvernements pour développer et mettre en œuvre des politiques concernant des mécanismes de protection sociale pour répondre aux besoins financiers des populations pauvres et marginalisées, ainsi que l'introduction de réformes pour améliorer l'accès aux programmes de protection sociale, notamment pour les femmes. Il convient aussi de mentionner les efforts réalisés pour que les programmes de protection sociale prennent davantage en charge la couverture et la fourniture des services de base, tout en s'adressant aux groupes cibles dans les zones urbaines et rurales. Les interactions Sud-Sud ont permis de transférer la connaissance et les modèles de protection sociale, notamment ceux basés sur les mécanismes de prestations numéraires, en appui aux politiques et stratégies nationales.

- Le **Brésil** a célébré en 2013 les 10 ans de Bolsa Familia, son programme de protection sociale, lequel est mondialement reconnu pour avoir étendu l'accès à la santé et à l'éducation des familles dans la pauvreté. Le programme a permis à 36 millions de personnes de sortir de leur situation d'extrême pauvreté[26] et a sensiblement contribué à la réduction du taux de pauvreté, de 9,7 à 4,3 %. Cinquante millions de personnes à faibles revenus ont obtenu des allocations sociales grâce à ce programme. Le PNUD a collaboré avec le ministère du Progrès social et pour la Lutte contre la faim à la conception, à l'organisation et à la mise en place de ce programme.

- En **Inde**, de nombreux sans emplois et migrants gagnant leur vie grâce à des emplois précaires ont bénéficié d'un revenu minimum de sécurité grâce à la Loi de garantie de l'emploi rural national (NREGA). Ce dispositif a aidé à ralentir et, dans certains cas, à inverser, les flux migratoires des zones rurales aux zones urbaines. Le PNUD est un partenaire essentiel de ce programme d'emploi garanti et a permis de renforcer la capacité du gouvernement à mettre en place le programme en créant un Secrétariat technique regroupant des experts chargé du suivi, de la formation et de la communication. Il a aidé à renforcer la reconnaissance de l'Acte auprès des bénéficiaires potentiels, en les informant de leurs droits et des avantages du programme. Cette étape s'est révélée cruciale dans la création de recherches d'emplois. Elle a également permis d'assurer la transparence du paiement des salaires et l'efficacité de l'administration, grâce à l'introduction de technologies innovantes telles que les cartes à puce, les dispositifs biométriques et les DAB et à la numérisation des données. NREGA a touché plus de 200 millions d'individus parmi les plus pauvres en Inde, dont 50 % de femmes, 23 % dans les castes répertoriées et 17 % dans les tribus répertoriées.[27]

- Au **Myanmar**, l'assistance du PNUD en matière de protection sociale a permis de créer 194 banques de riz au bénéficie de 89 847 personnes (dont 52 % de femmes). Ces banques de riz ont aidé de réduire l'insécurité alimentaire des foyers les plus pauvres, notamment durant la saison des pluies et à l'approche de la saison agricole.

- En **Inde**, le PNUD a apporté son aide à des réseaux de personnes vivant avec le virus VIH (PLHIV), dont des femmes porteuses du virus ou l'ayant contracté, pour mieux définir leurs besoins, comprendre la nécessité de protection sociale et exiger leur intégration sociale. Le PNUD a préconisé et fourni un support technique aux ministères d'État et organes centraux chargés de cette question et aux représentants de la société civile pour étendre la couverture et les critères d'éligibilité aux plans de protection sociale existants, notamment en rendant bénéficiaires de ces programmes les personnes vivant avec le VIH et les individus vulnérables. À titre d'exemple, les pensions de retraite ont été modifiées pour inclure les femmes veuves dont le mari a été victime du sida. De plus une assistance juridique et nutritionnelle a été proposée aux personnes ayant contracté le VIH. En 2013, environ 24 854 femmes avaient bénéficié de la refonte de la politique de paiement des retraites. De plus, les États ont amélioré leur prise en charge des coûts de transport des patients séropositifs leur permettant d'accéder plus facilement aux services de traitement. En 2013, plus de 210 000 personnes avaient bénéficié de ce programme. Cette innovation politique est actuellement en voie d'extension à d'autres pays de la région, dont le Cambodge, la Chine, l'Indonésie et le Viet Nam.

Mise en place de cadres juridiques et politiques habilitants

Le PNUD a soutenu plus de 80 pays dans la création d'un cadre juridique et politique habilitant pour résoudre les inégalités structurelles.

- Par le biais de son Programme de Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts (REDD+), le PNUD soutient plus de 20 pays dans l'examen et le renforcement de leurs politiques, lois et réglementations nationales pour assurer la cohérence avec les garanties sociales et environnementales négociées à l'international. Le PNUD aide également plusieurs pays dans le renforcement de leurs systèmes nationaux pour répondre aux griefs des populations affectées par des incidents sociaux et environnementaux défavorables. Ce soutien contribue à la réduction des

inégalités structurelles en intégrant les principes et les normes de base de la participation, de la reddition de comptes, de la non-discrimination, de la protection et de la transparence dans les politiques et processus de planification nationaux.

- Le PNUD a établi la Commission mondiale sur le VIH et le droit, dans l'objectif de favoriser les réformes juridiques et politiques qui protègent les droits humains dans le contexte du VIH et réduisent la discrimination contre les populations clés marginalisées. Plus de 80 pays ont amorcé des activités à la suite des recommandations de la Commission et avec l'appui du PNUD. Dans 86 pays, le gouvernement et la société civile ont mené des évaluations du contexte juridique et un débat national. Le gouvernement du **Bangladesh, de l'Inde, du Népal** et du **Pakistan** ont adopté le transgenre (hijra) comme troisième genre. Un réseau juridique régional du VIH fournit aux patients séropositifs en Europe de l'Est et en Asie centrale (**Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizstan, République de Moldavie, Fédération de Russie** et **Ukraine**) un accès à une aide juridique gratuite de qualité. En Afrique, le **Lesotho**, la **Namibie**, le **Swaziland** et la **République-Unie de Tanzanie** ont refondu et réformé la loi relative au virus du VIH , le **Tchad** a réalisé des amendements des lois pour y inclure la notion de protection des personnes séropositives ; le **Mozambique** a ratifié un nouveau texte de loi sur le virus du VIH ne contenant pas de dispositions stigmatisant la transmission du VIH et le **Nigeria** a voté une loi contre les stigmatisations. Dans les États arabes, le gouvernement de Djibouti s'est engagé à ratifier la Convention arabe sur la prévention du VIH et la protection des droits des personnes vivant avec le VIH. En Amérique latine, le **Costa Rica**, le **Salvador**, le **Guatemala** et le **Nicaragua** ont refondu les lois sur l'identité de genre.

- Le PNUD a apporté son appui au Programme plurinational du Fonds de lutte contre le VIH en Asie du Sud (Phase 2); lequel est actif dans sept pays : l'**Afghanistan**, le **Bangladesh**, le **Bhoutan**, l'**Inde**, le **Népal**, le **Pakistan** et le **Sri Lanka**. Le Programme a œuvré au renforcement des capacités de plus de 60 organisations communautaires internes nationales et régionales engagées dans des prestations de services (prévention du VIH, services de soins et d'assistance), à l'élaboration et au plaidoyer politiques, au renforcement des partenariats avec les gouvernements locaux et départements de santé, à la recherche liée aux questions des rapports sexuels entre hommes (HSH) et du transgenre, et à la création de systèmes communautaires plus solides pour soutenir et pérenniser ce travail. En Afghanistan et au Pakistan, les prestations de services ont été offertes à plus de 40 000 personnes concernées par les questions des HSH et transgenre et près de 10 000 individus ont bénéficié d'un dépistage du VIH et ont été informés de leurs résultats en 2014.

- Depuis 2008, le PNUD a apporté son concours à plus de 90 institutions nationales de défense des droits de l'homme dans le monde. Les institutions nationales de défense des droits de l'homme sont les piliers des systèmes nationaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme et, entre autres, œuvrent en faveur de la reddition de compte, préviennent la violence et appuient et mettent en place des lois et des politiques non discriminatoires. Ces institutions opèrent également en tant que passerelles entre l'État, la

société civile et les parties prenantes, souvent dans un rôle de coordinatrices du dialogue dans l'élaboration des plans et processus de développement national concernant les groupes marginalisés et exclus. Cela permet d'encourager la mise en place de processus de développement national transparents, participatifs et inclusifs et, dans le contexte des ODD, l'application et le suivi des cadres en accord avec les normes internationales des droits de l'homme. Une institution nationale de défense des droits de l'homme forte et efficace est susceptible d'avoir un impact favorable et catalytique sur la réalisation des Objectifs 10 et 16.

Gouvernance pour un accès équitable à la santé

- Le PNUD collabore avec l'Organisation mondiale de la santé pour appuyer les pays l'ajustement de leur gouvernance vis-à-vis des MNT (maladies non transmissibles), un groupe d'affections ancrées dans la pauvreté et les inégalités qui déciment davantage d'individus que toutes les autres causes réunies. À la **Barbade**, par exemple, le PNUD et l'OMS ont appuyé le ministre de la Santé dans la préparation d'un dossier pour la prévention et le contrôle des MNT, et la démonstration de la pertinence des MNT aux professionnels des secteurs du bien-être social, du tourisme, du commerce et des secteurs connexes. Ce dossier a mis en évidence le coût de l'inaction, non seulement en matière de santé mais également pour la force de travail et le PIB de la Barbade, par opposition aux avantages bien supérieurs que présente la réalisation d'investissements précoces.

Entreprises inclusives et développement de la chaîne de valeur

Dans 40 pays, le PNUD a supporté le **développement de chaînes de valeurs**, le potentiel de croissance, de création d'emplois et de génération de revenus étant centré en particulier sur les groupes à faibles revenus. Un soutien a également été proposé pour renforcer les capacités du secteur privé en vue du développement du secteur agroalimentaire inclusif et de la chaîne de valeur, à travers la formation, la participation à des plateformes et les supports d'information.

- La Facilité africaine régionale du PNUD pour les marchés inclusifs a encouragé les initiatives transfrontalières de mise en place d'une chaîne de valeur et renforcé la capacité des Commissions économiques régionales à soutenir davantage et à permettre le développement d'un marché dans la région. Ce portefeuille, qui comprend les activités du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), représente environ 100 millions de dollars US par an à l'échelle mondiale, et a pour objectif de renforcer la contribution du secteur privé, notamment celle des MPME, au commerce, à la croissance et à la réduction de la pauvreté.
- Au travers de son programme sur les matières premières vertes (Green Commodities Programme), le PNUD a pu renforcer les échanges entre les acheteurs et les producteurs et ainsi favoriser une amélioration des conditions commerciales offertes aux petits exploitants agricoles fournisseurs de produits durables. Des entreprises disposant d'un pouvoir de négociation à l'échelle mondiale pour l'achat de matières premières agricoles, dont Kraft, Walmart, Ikea et Dole, participent à ce programme. En 2008, Cadbury (aujourd'hui détenu par Kraft), a lancé le Cadbury Cocoa Partnership au **Ghana** afin de sécuriser la durabilité économique, sociale et environnementale d'un million de producteurs de cacao. En partenariat avec le gouvernement du Ghana, des ONG spécialisées dans le secteur du développement et le PNUD, cette initiative s'est focalisée sur l'amélioration des revenus en aidant des petits exploitants agricoles à optimiser leur rendement et à produire des fèves de première qualité, sur l'introduction de nouvelles sources de revenus en milieu rural moyennant des microfinancements, sur l'appui à la création de nouvelles entreprises rurales et enfin sur le renforcement des capacités du gouvernement à améliorer les services de vulgarisation et la réforme des politiques. Les interventions au titre de ce partenariat ont permis d'augmenter considérablement les rendements. La production de cacao a aujourd'hui lieu durant toute l'année et les exploitants agricoles ont déjà doublé leur taux de rendement, en moins de deux ans d'exploitation.

Développement économique sur le plan local

Le PNUD a soutenu l'intégration des processus de développement économique local (DEL) en tant que moyen de promotion d'opportunités de développement socioéconomiques plus équitables pour réduire les inégalités entre personnes et groupes.

- En **Colombie**, le PNUD a apporté son soutien à l'établissement de 11 agences de DEL cherchant à promouvoir les chaînes de valeur dans le cadre d'une approche territoriale du développement. Ces agences ont figuré parmi les premières entités à adopter des approches innovantes dans la gestion territoriale, privilégiant la démocratie participative, les processus ascendants et le dialogue entre les secteurs et entre les acteurs du développement. Leurs réalisations ont été consolidées par la création d'ADELCO, un réseau d'agences de DEL, ayant pour vocation de servir de plateforme de coordination nationale pour affermir, soutenir et positionner les processus de DEL dans le pays. ADELCO cherche également à influencer les politiques publiques en faveur des modèles de DEL et préconise le dialogue, la réflexion, l'échange d'expériences et la gestion de connaissances autour des éléments fondamentaux du développement économique local en Colombie. De nombreuses réalisations

ont eu lieu au cours des dernières années : par exemple, ADELCO a encouragé la mise en place de programmes de coopération internationale qui ont servi de base conceptuelle à des politiques de développement entrepreneuriales, respectueuses des principes d'inclusion sociale.

- En **Bolivie**, les autorités du département de Tarija ont sollicité le soutien du PNUD pour les aider à élaborer un partenariat public-privé facilitant la signature d'accords et l'instauration de processus d'établissement de priorités pour son secteur productif. Le gouvernorat et le PNUD ont ainsi collaboré pour mettre en marche une stratégie de développement productif et de création d'emplois, en établissant et en renforçant un espace public-privé soutenu par le Groupe de travail départemental (un mécanisme de gouvernance multiniveaux établi antérieurement) nommé « l'Alliance privé-public pour le développement productif de Tarija ». Cette plateforme facilite la cohésion entre les politiques locales, départementales et nationales et allège les diverses initiatives des acteurs privés et de la société civile. La stratégie est axée sur plusieurs domaines interdépendants : le soutien à la mise en œuvre de projets de développement local, la compétitivité territoriale et le DEL pour améliorer la cohésion sociale, la création d'emploi et la réduction de la pauvreté, et enfin l'appui à une stratégie de développement productif et de création d'emplois centrée sur la planification territoriale et une articulation multiniveaux à l'échelle locale.1

- En **Équateur**, le PNUD coordonne la plateforme pour la mise en place du projet conjoint « Jeunesse, emploi et migration », qui a permis un développement inclusif grâce à la création de 1 134 opportunités d'entrepreneuriat (dont 570 à l'initiative de femmes) et à une assistance financière et non financière au bénéfice de 1 479 jeunes (dont 1 142 jeunes femmes). La position de dix-huit entités financières locales et trois agences de DEL a été consolidée grâce à ce processus, leur permettant d'offrir leurs services à la jeunesse locale dans les provinces de Carchi, El Oro et Loja. De plus, un système de soutien aux entreprises et au développement économique local a aussi été mis en place. Un résultat important de cette stratégie est le passage du Programme national de financement populaire à l'Entreprise nationale de financement populaire et solidaire, qui signale une évolution vers un modèle économique davantage ancré dans la solidarité et plus sensibilisé à une éthique sociale, aujourd'hui une priorité nationale.

Emploi et moyens de subsistance

Grâce aux interventions du PNUD en 2014, 11,2 millions d'individus (dont 5,7 millions de femmes) ont bénéficié de **dispositifs de renforcement de leurs moyens de subsistance** dans 94 pays ; 920 000 **créations d'emplois** (dont 41 % destinés à des femmes) ont eu lieu ; 33 pays ont adopté des politiques et des mécanismes ayant pour objectif de dynamiser la création d'emplois et de revenus ; 14 pays ont pu renforcer leurs capacités à collecter et à analyser les statistiques relatives à l'emploi des jeunes et plus de 2,4 millions de femmes ont été directement bénéficiaires d'interventions visant à réduire ou à éliminer les obstacles à la réussite économique des femmes.

- Au **Bangladesh**, c'est avec le support du PNUD que 90 000 personnes défavorisées (dont 70 % de femmes) ont pu accéder à des services financiers numériques mobiles auprès de 2 000 centres numériques. Les centres ont apporté leur aide à 62 coopératives rurales, fournissant ainsi un accès à des services de financement et de consultation à près de 8 000 foyers et 2,5 millions d'individus.

- En **Bolivie**, le PNUD a fourni formations et microfinancements à plus de 4 000 femmes autochtones leur permettant de créer de nouvelles entreprises à assise communautaire.

- u **Cambodge**, le PNUD a soutenu le ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche pour aider les communautés agricoles rurales à devenir plus résilientes face aux impacts des changements climatiques et à renforcer leurs moyens de subsistance, au bénéfice de plus de 13 000 personnes dans deux provinces.

- En **Colombie**, le PNUD a apporté son concours au ministère de l'Emploi pour élaborer des politiques visant à éliminer les inégalités hommes-femmes au sein des secteurs public et privé. À l'origine, un groupe de 20 entreprises privées disposant d'effectifs de plus de 60 000 personnes ont mis au point des plans d'action visant à réduire les inégalités de genre au niveau du recrutement, à remédier aux écarts de salaire et à encourager la progression de carrière des femmes.

- Au **Kenya**, c'est avec le concours de la Facilité africaine pour les marchés inclusifs du PNUD que le Fonds pour les jeunes entrepreneurs a pu contribuer à aider 89 000 jeunes entreprises, offrir une assistance à la commercialisation à 1 800 entrepreneurs, former plus de 15 000 jeunes entrepreneurs et assister plus de 2 000 jeunes dans leurs efforts de recherche d'emploi, grâce au Programme pour l'emploi des jeunes. La réussite de cette initiative s'est révélée cruciale pour favoriser le dialogue des secteurs public et privé et soutenir le développement du secteur privé.

- En **Jordanie**, le PNUD a appuyé l'élaboration d'une stratégie nationale pour la jeunesse, axée sur la consolidation de 120 centres de formation des jeunes dans le pays pour préparer la jeunesse à la recherche d'un emploi.

- En **Géorgie**, le PNUD a participé dans l'ensemble du pays à la refonte des programmes surannés du système de formation professionnelle et généraliste, dans le but d'initier les participants à des compétences adaptées aux besoins du marché du travail.

Depuis 2010, le PNUD a aidé plus de 100 pays à **intégrer à la planification du développement et aux activités des secteurs de production les priorités de gestion des écosystèmes qui renforcent les moyens de subsistance et les opportunités d'emploi** liées aux ressources naturelles et ainsi à transformer leur économie.

- Au **Tadjikistan**, l'agriculture fournit l'ossature de l'économie et appuie les moyens de subsistance des deux tiers des communautés rurales. Cela dit, la déforestation et l'appauvrissement des sols en raison de pratiques agricoles non durables ont fait baisser la productivité, avec des répercussions sur la subsistance de ces communautés. Pour faire face à cette problématique, l'Initiative Pauvreté-Environnement PNUD-PNUE (IPE) a assisté le gouvernement infranational de la région de Soughd, qui assure 30 % de la production agricole du pays, dans le but d'intégrer les questions environnementales dans le plan de développement national et les 27 plans départementaux. Afin d'assurer un impact de terrain significatif, l'IPE a aidé à l'établissement de coopératives féminines pour fournir des emplois verts aux femmes. Ces coopératives ont recours à des serres pour les cultures tout au long de l'année, et permettent aux femmes de participer activement à l'activité économique locale au lieu de dépendre des transferts internationaux non toujours assurés que leur envoie leur famille depuis l'étranger. Les femmes ont été formées à l'organisation d'une entreprise, l'élaboration et la tenue d'un budget familial, l'amélioration de la qualité des sols et la production d'un compost ménager. Chaque serre permet désormais de gagner jusqu'à 3 600 dollars en six mois, ce qui assure aux femmes une source de revenus stables et indépendants.

Migrations et développement humain

Le PNUD a réalisé la planification ou la mise en œuvre d'au moins 192 initiatives apparentées aux migrations dans un grand nombre de pays. Plus de 22 d'entre elles sont encore en cours. De plus, le PNUD œuvre actuellement dans plus de 30 pays - qui ont subi des catastrophes naturelles et des conflits - ainsi que dans des pays de transit se chargeant de gérer l'arrivée de migrants issus de crises (dont des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays), et aussi dans des communautés d'accueil et d'origine dans le but de créer des opportunités de subsistance pour tous, d'alléger les pressions sur les gouvernements locaux au niveau de la fourniture de services de base et d'appuyer la cohésion sociale.

- En coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations, le PNUD a lancé le programme conjoint d'intégration de la Migration dans les stratégies nationales de développement (2011-2018), dont l'ambition est de soutenir les gouvernements dans l'intégration des migrations à la planification de leur développement national. Il adopte également des stratégies d'équipes de pays cohérentes au sein des Nations Unies au regard des migrations et du développement. Cette démarche englobe des consultations approfondies sur les politiques d'immigration et d'émigration, une réflexion sur les cadres institutionnels appropriés et les liens entre mobilité et politiques des secteurs tels que la santé, l'éducation, l'investissement et l'agriculture. Ce programme est en cours de mise en place dans les huit pays suivants : le **Bangladesh**, l'**Équateur**, la **Jamaïque**, le **Kirghizstan**, la **Moldavie**, le **Maroc**, la **Serbie** et la **Tunisie**.

- Le PNUD a apporté son concours à des interventions visant à développer des modèles d'investissement dans les diverses diasporas dans un but de tirer parti de l'épargne des migrants à des fins de développement des entreprises locales et d'accélération du développement économique local. Des initiatives de ce type sont en marche en **Bosnie-Herzégovine**, au **Salvador**, au **Kosovo**, au **Lesotho**, au **Maroc**, au **Népal**, au **Nigeria**, aux **Philippines**, en **Russie**, au **Sénégal**, au **Sri Lanka**, au **Tadjikistan** et en **Tunisie**.

Commerce

Aux côtés d'autres agences des Nations Unies et de ses partenaires de développement, le PNUD a soutenu l'initiative **Aide pour le commerce**. Il a apporté son concours à l'élaboration de politiques commerciales et à la prise en compte du commerce dans les stratégies nationales de développement et du secteur privé, dans le but de créer un environnement favorable et d'encourager une croissance durable inclusive.

- En tant que partenaire principal du Cadre intégré renforcé, le PNUD a assisté le **Cambodge**, les **Comores**, le **Tchad**, le **Sud Soudan** et le **Yémen** dans la formulation d'études diagnostiques d'intégration du commerce. Ces diagnostics cartographient les perspectives économiques actuelles d'un pays et identifient des secteurs prioritaires et les réformes politiques nécessaires au renforcement des opportunités d'échanges commerciaux susceptibles de réduire la pauvreté. Au **Malawi**, à **Samoa**, à **Sao Tomé-et-Principe**, au **Sierra Leone** et au **Sud Soudan**, le PNUD a procédé à des évaluations de capacités des institutions et organismes spécialisés dans le commerce et proposé un plan d'action pour résoudre les écarts de capacités. La résolution de ces écarts contribuera au renforcement des performances des organismes et à la transformation du commerce en un puissant générateur de croissance et de transformation inclusives.

- Dans la région du Pacifique Sud, le PNUD et l'OMS ont appuyé la réalisation d'une évaluation de l'impact des accords de commerce sur les maladies chroniques et leurs facteurs de risque. Les représentants officiels des instances de la santé et du commerce ont identifié ensemble des stratégies mettant en cohérence des accords de commerce compatibles et les besoins de la santé publique. Sous l'impulsion de ce processus ainsi que de la mise en œuvre du Cadre d'accélération des ODD, les Tonga ont relevé en 2013 leurs taux d'accise sur les boissons gazeuses et le tabac.

- L'ADP (Access and Delivery Partnership - partenariat pour l'accès et l'offre) est le fruit de la collaboration entre le PNUD, l'OMS/TDR et PATH et œuvre en faveur des pays à revenu moyen et inférieur (PRMI) pour renforcer leurs capacités à améliorer la fourniture de nouvelles technologies sanitaires – et leur accès - pour le traitement de la tuberculose, du paludisme et des maladies tropicales négligées, ainsi que des maladies issues de la pauvreté et des inégalités. Certes, l'éradication de ces épidémies exigera d'importants investissements dans le développement de technologies permettant le diagnostic, le traitement et la prévention, mais le renforcement des capacités de chaque pays à assurer l'accès et la mise en service durable de ces technologies est également essentiel et exigera l'engagement concrets des secteurs au delà du seul secteur de la santé. Reflet de son centrage sur la collaboration Sud-Sud, les réseaux régionaux et la facilitation des échanges, l'ADP a accueilli un nombre d'initiatives régionales de renforcement de la cohésion des législations et des politiques relatives à l'accès et à l'innovation des technologies sanitaires dans les régions de l'**Asie** et de l'**Afrique**. En complément du renforcement de la cohésion des politiques à l'échelle nationale, l'ADP a soutenu le **Ghana** dans sa mission de révision de la politique médicale nationale, aidé la **Tanzanie** à développer et à mettre en œuvre un programme de recherche sur la santé nationale et à renforcer les capacités de l'**Indonésie** dans son approche de l'évaluation des technologies de la santé (ETS).

- Les besoins en technologies de la santé des personnes atteintes de maladies contagieuses telles que le VIH, la tuberculose, le paludisme et l'hépatite virale, de maladies non contagieuses, de maladies tropicales négligées et de maladies rares sont fréquemment non satisfaits, en raison de l'escalade des coûts. L'exploitation des flexibilités des aspects des droits de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), pour encourager l'accès aux technologies sanitaires prioritaires, peut permettre cet accès, bien qu'elle se soit révélée très inégale selon les cas. Le PNUD joue un rôle de premier rang dans l'identification des besoins en matière de législation de la propriété intellectuelle sensible à la santé publique, en apportant aux gouvernements un support technique et politique, dans la formulation de la législation et de la réglementation et en renforçant les capacités des gouvernements à mettre en œuvre des politiques de la propriété intellectuelle intégrant les meilleures pratiques. En lien avec ceci, le PNUD encourage une meilleure prise de conscience des préoccupations de santé publique au sein des offices de la propriété industrielle et des brevets dans les pays en développement. Ces dernières années, le PNUD a appuyé les initiatives des gouvernements de **Zambie, du Lesotho, de Tanzanie, du Swaziland, d'Ukraine, d'Indonésie, du Cambodge, de Myanmar, du Kirghizstan, de Moldavie**, ainsi que des organisations régionales telles que la **Francophonie des pays d'Afrique de l'Ouest et l'Union africaine** pour assurer que les refontes de la législation des entreprises intègrent des flexibilités relatives à la santé publique qui tendent à résoudre les inégalités d'accès aux technologies sanitaires.

Le financement du développement

- Le PNUD œuvre aux côtés des gouvernements du **Malawi**, de l'**Afrique du Sud** et de la **Tanzanie**, pour rendre opérationnelle une approche de cofinancement innovante par laquelle les coûts des programmes de protection sociale soient distribués équitablement entre les secteurs bénéficiant des impacts multiples des instruments de protection sociale. Des investissements spécifiques sont calculés sur la base de la volonté de chaque gestionnaire de budget de financer les résultats anticipés. Cette approche multisectoriellle du co-financement, associant la réduction de la pauvreté, le VIH, la santé, l'enseignement, l'agriculture, le bien-être social et les objectifs d'égalité des genres, sous-tend la possibilité d'une affectation plus efficace des ressources existantes.

1. *Programme des Nations Unies pour le développement, « L'humanité divisée : combattre les inégalités dans les pays en développement », 2013.*
2. *Programme des Nations Unies pour le développement, « L'humanité divisée : combattre les inégalités dans les pays en développement », 2013.*
3. *R. Fuentes Nieva, et N. Galasso, « Working for the Few - Political Capture and Economic Inequality », Oxfam International, 2014.*
4. *Déclaration universelle des droits de l'homme, Nations Unies, 1948.*
5. *Fonds monétaire international, « Causes and Consequences of Income Inequality: A Global Perspective », (« Causes et conséquences des inégalités de revenus : une analyse mondiale »), 2015.*
6. *Ibid.*
7. *M. Corak, « Income Inequality, Equality of Opportunity, and Intergenerational Mobility »,Journal of Economic Perspectives 27 (3): 79-102.*
8. *L. Carvalho, et A. Rezai, « Personal Income Inequality and Aggregate Demand ». Document de travail 2014-23, Département d'économie, Université de São Paulo, São Paulo, 2014.*
9. *Organisation mondiale de la santé, « Combler le fossé en une génération: Réduire les inégalités en matière de santé par une action sur les déterminants sociaux de la santé », Rapport final de la Commission des Déterminants Sociaux de la Santé , Genève, 2008.*
10. *N. Birdsall, « The World is Not Flat: « Inequality and Injustice in our Global Economy », Institut Mondial pour la Recherche sur l'Économie du Développement de l'Université des Nations Unies (UNU/WIDER), 9e Conférence annuelle de WIDER, 2005.*
11. *Programme des Nations Unies pour le développement, « L'humanité divisée : combattre les inégalités dans les pays en développement », 2013.*
12. *Organisation internationale du travail, « Socles de protection sociale et égalité entre hommes et femmes. Une introduction », Document de travail d'ESS N°37.*
13. *L'indice 2015 de l'entrepreneuriat féminin de l'Institut international du Développement de l'entrepreneuriat (Global Entrepreneurship and Development Institute) analyse 77 pays, desquels 47 ont encore obtenu un score inférieur à 50 points, une indication de la nécessité pour ces pays de mettre en place des réformes importantes pour réduire les obstacles aux entreprises gérées par des femmes.*
14. *Forum économique mondial et Harvard School of Public health, « Rapport sur la situation mondiale des maladies non transmissibles », 2011.*
15. *K. Xu et al., « Protecting households from catastrophic health spending » Health Affairs 26 : 972-983.*
16. *Programme des Nations Unies pour le développement, « Lever les barrières : Mobilité et développement humains », Rapport sur le développement humain 2009.*
17. *Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division de la population, Tendances des migrations internationales, 2013.*
18. *« Migration and Gender Empowerment: Recent Trends and Emerging Issues », Rapports de développement humain, 2009/04.*
19. *Nations Unies, « `Rapport sur les Objectifs de développement du millénaire 2015 », 2015.*
20. *Organisation mondiale du commerce, « Développement du commerce international. Statistiques du commerce international 2014.*
21. *Panorama de l'aide pour le commerce 2015 : Réduire les coûts du commerce pour une croissance durable et inclusive.*
22. *Women Watch, 'Gender Equality and Trade Policy', (« Égalité des genres et politique commerciale »), 2011.*
23. *Ibid.*
24. *Ibid.*
25. *Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, « Rapport sur l'investissement dans le monde 2014 : l'investissement au service des ODD : un plan d'action », 2014*
26. *« Au Brésil, le programme pionnier bolsa familia célèbre une décennie de combat contre la pauvreté ».*
27. *Programme de développement des Nations Unies, « Empowering lives through Mahatma Gandhi NREGA », 2011.*

Crédits photos :

Page 5 : Willemjan Vandenplas/ Flickr
Page 6 : *Creative Commons*/Flickr
Page 10 : Direct Relief/Flickr
Page 11 : DRIK/Flickr
Page 12 : Banque mondiale
Page 14 : John Mawer/Flickr
Page 16 : Arnaud Z Voyage/Flickr

Au service
des peuples
et des nations

United Nations Development Programme
One United Nations Plaza,
New York, NY 10017
www.undp.org